

**Demande d'entrée progressive pour les élèves de la classes A.R.S.**

Aux membres du Conseil d'établissement,

En début d'année scolaire, nous devons rencontrer chaque élève accompagné de ses parents, et ce, de façon individuelle. Cette rencontre nous permet d'expliquer toutes les règles de vie de la classe et son fonctionnement, de faire connaissance avec les nouveaux élèves et leurs parents, de répondre à leurs questions et d'établir un lien de confiance.

Nous avons également besoin de temps avec les élèves afin qu'ils puissent installer leur matériel et qu'ils apprivoisent la classe et les autres élèves. Il est beaucoup moins menaçant pour ces élèves de prendre un premier contact lorsque le groupe est plus restreint.

Étant donné ces circonstances et les caractéristiques particulières des élèves de nos groupes qui vivent des difficultés d'adaptation, c'est-à-dire un besoin d'encadrement et de sécurité, nous vous demandons de considérer la demande suivante :

**Entrée progressive ARS 2023-2024**

30 août	31 août	1 <sup>er</sup> septembre	4 septembre	5 septembre	6 septembre	7 septembre	8 septembre
		Groupe A en AM 7h55 à 11h17		Groupe B en AM 7h55 à 11h17	Groupe A en AM 7h55 à 12h40	Groupe B en AM 7h55 à 12h40	Groupe A et B AM 7h55 à 12h40
<b>Rencontre avec les parents</b>	<b>Rencontre avec les parents</b>	Groupe B en PM 12h40 à 15h10	<b>Congé</b>	Groupe A en PM 12h40 à 15h10	Groupe B en PM 11h17 à 15h10	Groupe A en PM 11h17 à 15h10	Rencontre avec psychoéducatrice et planification
					<b>Dîner pour tous les élèves</b>	<b>Dîner pour tous les élèves</b>	<b>Dîner pour tous les élèves</b>
L'horaire régulier débute lundi le 11 septembre							

L'horaire régulier débute jeudi le 11 septembre 2023.

Merci beaucoup de l'attention que vous porterez à notre demande.

Les intervenants de la classe ARS.